



CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU DIMANCHE 09 JUILLET 2017 - 9 H 30 -

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Le dimanche 09 juillet 2017, le Conseil Municipal de CAUDRY, régulièrement convoqué par courrier du 03 juillet 2017, s'est réuni en séance ordinaire, salle du Conseil Municipal.

Nombre de conseillers en exercice : 33

Membres présents (30) : Mme DHOLLANDE Régine, Mme BERANGER Agnès, M. COLLIN Denis, Mme TRIOUX Sandrine, M. LEVEQUE Pierre, Mme MERY-DUEZ Anne-Sophie, M. BONIFACE Didier, M. POULAIN Bernard, Mme THUILLEZ Martine, M. BRICOUT Frédéric, Mme RICHOMME Liliane, M. RIQUET Alain, Mme PRUVOT Brigitte, Mme GODIN Maryline, M. BAJODEK Alban, Mme DAUCHET Martine, Mme NAVEZ Patricia, M. HUROT Jean-François, M. STOCLET Francis, M. BALENDENT Matthieu, Madame PLUCHART Claudine, M. DECALION Ismaël, Mme VERIN Véronique, M. HISBERGUE Antoine, Mme AUPICQ Mauricette, M. BRICOUT Guy, Mme ETHUIN Mélanie, M. DANJOU Jean, Mme DESREUMAUX Sophie, Mme LEFEBVRE Brigitte, Conseillers Municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Membres absents ayant donné procuration (3) :

M. LORAND Arnaud : procuration à Mme VERIN Véronique
Mme DENIZON Violenne : procuration à M. BRICOUT Frédéric
Mme SORRIAUX Charlotte : procuration à M. RIQUET Alain

Membre absent (0) :

Est désignée secrétaire de séance : M. BAJODEK Alban.

1 - ELECTION DU NOUVEAU MAIRE

Suite à la démission de M. Guy BRICOUT, en sa qualité de Maire, à compter du 1^{er} juillet 2017, il a été procédé à l'élection du nouveau Maire. Le vote, à scrutin secret, a donné les résultats suivants : 31 votants, 1 bulletin blanc, 30 suffrages exprimés. M. Frédéric BRICOUT obtient 29 voix et Mme Sophie DESREUMAUX 1 voix.

M. Frédéric BRICOUT a été proclamé Maire de Caudry.

2 - FIXATION DU NOMBRE DES ADJOINTS

Le Conseil Municipal étant composé de 33 membres et la limite maximale fixée à 9 adjoints, Monsieur le Maire propose d'appliquer cette limite de 30 % de l'effectif du conseil et donc le nombre d'adjoints est fixé à 9.

**ADOPTE A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
4 ABSTENTIONS : MM. ETHUIN, DANJOU, DESREUMAUX, LEFEBVRE**

3 - ELECTION DES ADJOINTS

Les différents groupes du conseil municipal sont invités à déposer leurs listes de candidats aux fonctions d'adjoint.

M. le Maire propose, au vote du conseil municipal, la liste de 9 adjoints qui suit :

Mme Régine DHOLLANDE
Mme Agnès BERANGER
M. Denis COLLIN
Mme Sandrine TRIOUX
M. Pierre LEVEQUE
Mme Anne-Sophie MERY-DUEZ
M. Didier BONIFACE
M. Bernard POULAIN
M. Alain RIQUET

Mme Mélanie ETHUIN et M. Jean DANJOU, pour le groupe « Caudry, Bleu Marine » refusent de participer au vote.

Les résultats du vote, à scrutin secret, sont : 31 votants, 2 bulletins blancs, 29 suffrages exprimés.

Sont donc proclamés élus adjoints :

Mme Régine DHOLLANDE
Mme Agnès BERANGER
M. Denis COLLIN
Mme Sandrine TRIOUX
M. Pierre LEVEQUE
Mme Anne-Sophie MERY-DUEZ
M. Didier BONIFACE
M. Bernard POULAIN
M. ALAIN RIQUET

ADOpte A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

4 - FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTION – MAIRE, ADJOINTS, CONSEILLERS MUNICIPAUX DÉLÉGUÉS, CONSEILLERS MUNICIPAUX

Les indemnités de fonction sont fixées par référence au montant du traitement correspondant à l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique (actuellement indice 1022). Pour Caudry - 15 270 habitants – les taux représentent 65 % et 27,5 % de l'indice brut terminal pour le Maire et les Adjoints.

M. le Maire indique qu'il ne prendra pas le maximum autorisé pour son indemnité de fonction.

Après un premier vote du conseil municipal, les propositions de taux et de répartition d'indemnités suivantes sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés avec 2 abstentions : MM. Sophie DESREUMAUX et Brigitte LEFEBVRE.

Maire : 39,00 %

Adjoints (9) : $15,67 \% \times 9 = 141,03 \%$

Conseillers Municipaux Délégués (5) : $20,00 \% \times 5 = 100,00 \%$

(MM. Martine THUILLEZ, Alban BAJODEK, Liliane RICHOMME, Brigitte PRUVOT, Maryline GODIN)

Conseillers Municipaux (18) : $1,80 \% \times 18 = 32,40 \%$

soit un total de 312,43 % de l'indice brut terminal.

Un second vote pour soumettre les majorations d'indemnités :

pour le Maire : (DSU 54 % et chef lieu de canton 5,85 %) soit indemnité avec majoration de 59,85 %
pour l'Adjoint : (DSU 18,80 % et chef lieu de canton 2,35%) soit indemnité avec majoration de 21,15 %.

Ces deux majorations sont approuvées à l'unanimité des suffrages exprimés avec 2 abstentions : MM. Sophie DESREUMAUX et Brigitte LEFEBVRE.

5 - NOUVELLE REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SIVU « MURS MITOYENS DU CAMBRESIS »

M. Guy BRICOUT ayant démissionné de ses fonctions de Président du syndicat et M. Serge WARWICK de tous ses mandats dont celui de Vice-Président dudit syndicat, il convient de procéder à une nouvelle représentation de la commune.

M. le Maire soumet au vote les propositions suivantes :

délégués titulaires :

M. Frédéric BRICOUT
Mme Agnès BERANGER
Mme Brigitte PRUVOT

délégués suppléants :

M. Alain RIQUET
Mme Liliane RICHOMME
M. Ismaël DECALION

**ADOpte A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
2 ABSTENTIONS : MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE**

6 - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SIVU DU « VAL DU RIOT »

Suite à la démission de M. Serge WARWICK qui occupait les fonctions de Président de ce syndicat et la démission prochaine de M. Guy BRICOUT de son mandat de conseiller municipal, il convient de procéder à une nouvelle représentation de la ville au sein de ce syndicat intercommunal.

M. le Maire soumet au vote les propositions suivantes :

délégués titulaires :

M. Frédéric BRICOUT
Mme Sandrine TRIOUX
Mme Maryline GODIN

délégués suppléants :

M. Denis COLLIN
M. Pierre LEVEQUE

**ADOpte A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
2 ABSTENTIONS : MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE**

7 - REPRÉSENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SIVU « SCÈNES MITOYENNES »

Les démissions effective de M. Guy BRICOUT comme Maire et prochaine de conseiller municipal conduisent M. le Maire à procéder à une nouvelle représentation de la commune au sein de ce syndicat.

M. le Maire soumet au vote les propositions suivantes :

délégués titulaires :

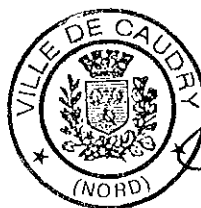
M. Frédéric BRICOUT
Mme Régine DHOLLANDE
Mme Martine THUILLEZ

délégués suppléants :

Mme Maryline GODIN
M. Bernard POULAIN
Mme Violenne DENIZON

**ADOpte A L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS,
2 ABSTENTIONS : MMES DESREUMAUX ET LEFEBVRE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11 h 45.



Le Maire,

Frédéric Bricout
Frédéric BRICOUT